

CHALLENGE DE PRINTEMPS SENIORS AFGOLF 2019

SPONSORISÉ PAR VAN LANSCHOT

Le [règlement général des compétitions](#) AFGOLF est d'application pour tout point qui n'est pas couvert par le présent règlement

1 - PROGRAMME

La 13^{ème} édition du Challenge de Printemps Seniors AFGolf 2019 sponsorisé par Van Lanschot se joue sur 5 journées de qualification :

- **Lundi 18 mars**
- **Lundi 1^{er} avril**
- **Lundi 15 avril**
- **Lundi 29 avril**
- **Lundi 13 mai**

Suivies de 3 journées finales pour les clubs qualifiés :

- **Lundi 27 mai** : ¼ finale au Golf Club de Mont Garni
- **Mardi 11 juin** : ½ finale au Golf de Liège-Gomzé
- **Lundi 24 juin** : Finale au Golf de Henri-Chapelle

2 - FORMULE DE JEU, COMPOSITION DES ÉQUIPES ET DES POULES ET DÉPARTAGE

Formule de jeu

Le Challenge de Printemps se jouera sur 18 trous selon la formule 4 Balles Meilleure Balle en Match Play avec 100% de la différence des playings handicaps des joueurs dans chaque catégorie.

Composition des équipes

Définition

Equipe : composée de 4 teams de catégorie différente d'handicaps

Team : équipe composée de 2 joueurs(euses) maximum et d' 1 joueur(euse) minimum.

Joueur : terme utilisé pour désigner un joueur ou une joueuse

Chaque club membre effectif de l'AFGolf peut inscrire 1 équipe, le club sera le home club de tous les joueurs alignés.

L'équipe comprend obligatoirement 4 teams de catégories différentes d'handicap (voir point 3. catégories d'hcp). Chaque team, mixte ou non, est composé, de 2 joueurs.

Les joueurs des clubs membres adhérents de l'AFGolf peuvent participer au Challenge mais devront choisir dès le départ de jouer sous les couleurs du club adhérent ou de leur home club AFGolf et ce pour toute la durée de la compétition.

Sous réserve de confirmation d'inscription effective des équipes, 8 journées de compétition seront organisées, les 5 premières consacrées aux poules de qualification suivies des 3 dernières ¼, ½ finale et finale.

La désignation des terrains pour les qualifications sera effectuée après l'inscription effective des équipes participantes.

Dans la mesure du possible, les clubs participants s'engagent à mettre à disposition leur terrain pour une des manches de qualification du Challenge. Les clubs s'engagent également à désigner une personne responsable « Challenge de Printemps » qui sera présente et mise à contribution le jour où le Challenge se déroule dans son club.

Le Capitaine d'équipe communiquera au secrétariat de l'AFGolf (info@afgolf.be) et au club hôte (par fax ou e-mail) **le mercredi avant 12h précédant la rencontre la composition** probable de son équipe, complétée impérativement des handicaps de chaque joueur.

Il confirmera la formation définitive de son équipe, obligatoirement composée de 4 teams, au plus tard une demi-heure avant le départ de son 1er team.

La composition de l'équipe est modifiable lors de chaque journée de compétition.

Le Capitaine a l'obligation de reprendre sur la feuille de formation d'équipe des joueurs qui répondent aux conditions d'éligibilité requises dans le règlement général des compétitions de l'AFGolf et aux conditions d'âge requises dans le point 3 du présent règlement.

Pénalité pour infraction à la règle : Disqualification de l'équipe

En cas d'arrivée tardive au départ d'un des deux joueurs d'un team, le joueur seul pourra entamer le match.

En cas d'abandon en cours de partie d'un des deux joueurs d'un team, le joueur restant pourra poursuivre le match seul.

Règles particulières et départage

Pour chaque match on comptera : 1 point en cas de victoire, 0 point en cas de défaite.

Le résultat d'une rencontre entre deux équipes est déterminé par la somme des points gagnés par l'ensemble des 4 teams de chaque équipe.

En cas de forfait ou de disqualification d'un team, le team adverse se verra attribuer le point gagnant du match avec le score maximum de 6 ups et 5 à jouer.

Lorsqu'un ou plusieurs teams déclarent forfait le jour de la compétition, leur capitaine s'engage à rétribuer le droit de participation de leurs adversaires présents au club hôte.

En cas d'abandon d'un team en cours de match, le team adverse se verra attribuer le point gagnant sur le score acquis au moment de l'abandon avec un minimum de 1 up.

Afin d'éviter le jeu lent, lorsqu'un flight a 2 ou 3 trous de retard sur le précédent, les trous d'écarts sont neutralisés et les 2 teams doivent recoller aussitôt au flight précédent.

Afin d'éviter une égalité entre deux teams, tous les matchs se joueront au finish, c.à.d. qu'après 18 trous, la partie dont le résultat est square se poursuivra jusqu'à ce qu'un trou soit gagné par un des teams. L'ordre des trous à jouer sera déterminé par le comité du Challenge en fonction de la configuration du terrain.

Si une stricte égalité persiste entre deux équipes après les matchs, les ups et les downs, le départage sera basé sur le tirage au sort d'une catégorie et les teams de cette catégorie se départageront en play off avec strokes.

Les poules de qualification seront chapeautées par une tête de série (½ finaliste de l'année précédente) et composées par tirage au sort suivant le nombre d'équipes inscrites, en visant à atteindre un équilibre entre le nombre de clubs par poules.

Les poules seront au nombre de 4 et pourront comprendre au maximum 6 équipes.

L'ordre des rencontres sera établi par le comité du Challenge.

Priorité étant donnée aux clubs ayant participé au Challenge précédent, les nouvelles équipes pourraient, en fonction du nombre d'équipes inscrites, passer par une journée de

pré-qualification où elles seraient opposées aux équipes ayant terminé à la dernière place de leur poule qualificative lors du challenge précédent.

L'ordre des rencontres sera défini par tirage au sort.

Le comité du Challenge se réserve le droit, en fonction des circonstances, d'effectuer les adaptations nécessaires.

Départage dans les poules

En cas d'égalité entre deux équipes, le résultat de la rencontre les ayant opposées sera déterminante pour le classement.

En cas d'égalité entre trois équipes, celles-ci seront départagées selon les critères repris ci-après. Ils seront utilisés dans l'ordre prévu tant que l'égalité entre les équipes subsistera.

Les critères de départage sont les suivants:

- 1) l'équipe ayant remporté le plus de matchs individuels dans toute la compétition en poule,
- 2) si l'égalité persiste entre deux équipes, le résultat de la rencontre les ayant opposés sera déterminante pour le classement.

3 - CONDITIONS D'ÂGE ET DE HANDICAP

DAMES

Nées en 1969 et avant

Marques de départ : rouges

Catégories d'handicaps :

- 1er exact Hcp jusqu'à 12,4
- 2e exact Hcp 12,5 => 18,4
- 3e exact Hcp 18,5 => 24,4
- 4e exact Hcp 24,5=> 30,4

MESSIEURS

Nés en 1969 et avant

Marques de départ : jaunes

Les exacts handicaps sont ceux du jour de l'inscription à chaque rencontre de la compétition et déterminent la participation des joueurs et joueuses dans un des teams.

Dans chaque catégorie des joueurs ou joueuses ayant un handicap supérieur à la catégorie peuvent prendre part au challenge en jouant sur le handicap maximum de la catégorie choisie.

4 - INSCRIPTIONS ET HEURES DE DÉPART

L'inscription au Challenge de Printemps doit être faite par fax (02/672.0897) ou par mail (info@afgolf.be) au plus tard pour le **lundi 11 février 2019 à 12h00** suivant les indications reprises sur le formulaire d'inscription disponible via notre page compétitions Seniors de notre site internet : <http://www.afgolf.be/competitions-seniors/>

Les heures de départ et résultats seront disponibles sur notre page compétition Seniors du site internet via le lien <http://www.afgolf.be/competitions-seniors/>

Un droit unique de participation par équipe pour le Challenge est fixé à 50 €, complété à chaque rencontre par un droit de jeu par participant de 30 €. Ces sommes seront réglées en espèces par le capitaine de l'équipe aux responsables AFGolf chargés de l'accueil.